



Formacode : 42866 - Code Rome : M1402



PRP: FORMATION DES MEMBRE DU CHSCT (ENTREPRISE DE MOINS DE 300 SALARIES

PUBLIC VISÉ

Salarié(e)s
Plan de développement des compétences

NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : attestation des acquis de formation

DUREE

Durée en centre : 21 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.
Prochaines sessions :
3-4-5 juin 2013
14-15-16 octobre 2013
9-10-11 décembre 2013

LIEUX DE FORMATION

GMTE77
Noisiel
41 grande allée du 12 février
1934
77186 NOISIEL
gmte77@ac-creteil.fr
Tél : 01 60 05 14 46

CONTACT

Christine Rancier
gmte77@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Appréhender la réglementation relative au fonctionnement et aux missions des membres du CHSCT
Analyser les risques professionnels et proposer des mesures de prévention
Analyser les accidents et maladies professionnelles spécifiques à l'entreprise
Proposer des avais et des préconisations pour tous les projets touchant à la santé et la sécurité au travail
Situer son action au regard de l'environnement réglementaire et juridique (variable selon statut public ou privé)

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Pas de pré requis
Être représentant du personnel ou membre du CHSCT
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Demande de devis
Inscriptions du 01/01/2017 au 31/12/2018 au Noisiel point d'accueil à NOISIEL.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation action
possibilité de formation inter entreprise
Prise en compte des AT et MP spécifiques à l'entreprise , au milieu professionnel du salarié
Alternance entre apports théoriques et mises en situation
Cours du jour
Entreprise

CONTENUS

- ▶ Les représentations individuelles et collectives sur les accidents du travail
- ▶ Les accidents du travail, les maladies professionnelles les problématiques de santé physique et mentale
- ▶ La réglementation concernant le CHSCT
- ▶ Le droit de retrait et le droit d'alerte
- ▶ La prévention et les principes de prévention: obligations de l'employeur et du salarié
- ▶ Analyse des risques, méthodologie
- ▶ La recherche de mesure de prévention et d'organisation
- ▶ L'analyse des accidents et maladies professionnelles
- ▶ Etude de certains risques